

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 8–11 février 2010



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/17
10 juin 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2010 sont jointes au présent document.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2010/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	1
RAPPORTS ANNUELS	
2010/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009	3
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2010/EB.1/3 Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation	4
2010/EB.1/4 Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire et intervention de Sir John Holmes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des Secours d'urgence	5
2010/EB.1/5 Mise en œuvre du cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013) : premier bilan et perspectives	7
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2010/EB.1/6 Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009	8
2010/EB.1/7 Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités	8
2010/EB.1/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda	10
2010/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière	11
2010/EB.1/10 Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011	12
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2010/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2010/EB.1/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2010/EB.1/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270	17
2010/EB.1/15 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Afghanistan 200063	17
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	
2010/EB.1/16 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Iraq 200035	19
Rapport de la visite des membres du Conseil d'administration du PAM en Égypte	20

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE		
2010/EB.1/17	Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)	21
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST		
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU RÉGIONAL SOUDAN		23
		24
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
2010/EB.1/18	Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	25
QUESTIONS DIVERSES		
2010/EB.1/20	Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM	26
	Invité d'honneur: M. J. Sachs, Directeur du <i>Earth Institute</i> et Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement	26
Annexe I	Décisions et recommandations	29
Annexe II	Ordre du jour	35

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2010/EB.1/1) (pour examen)

1. Le Président sortant du Conseil a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, en particulier aux nouveaux membres du Conseil et aux nouveaux collègues. Il a rappelé que l'année avait été marquée par des succès importants, tels que le lancement du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II), mais aussi par des événements tragiques comme l'attentat à la bombe qui a frappé les locaux du PAM au Pakistan et la crise en Haïti. La Directrice exécutive a remercié le Président sortant pour le travail qu'il a accompli au service du PAM et elle a souhaité la bienvenue au nouveau Président ainsi qu'à toutes les personnes présentes. Elle a souligné que la nouvelle année et la décennie avaient débuté avec des situations d'urgence complexes dans plusieurs régions du monde, et que le PAM était en bonne place pour y faire face. Le récent tremblement de terre en Haïti a causé des pertes humaines et matérielles considérables; lorsqu'elle s'y est rendue, la Directrice exécutive a constaté l'engagement altruiste du personnel du PAM, qui n'a pas été épargné par cette catastrophe. Une minute de silence avait été observée en mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans ce cataclysme.
2. La Directrice exécutive a remercié tous les donateurs, publics ou privés, pour leur soutien à Haïti, où le PAM a établi des points fixes de distribution de vivres et mis en place un système de bons d'alimentation malgré les difficultés résultant des lourdes dégradations des infrastructures: 242 millions de dollars É.-U. ont été levés et 2 millions de personnes reçoivent une assistance. Elle a indiqué que le PAM était également chef de file du module des télécommunications (l'Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications (FITTEST) avait installé un système de communications en 48 heures), du module de l'alimentation, du module logistique et des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), qui ont assuré les services de transport pour les organismes de secours. La Directrice exécutive a souligné que le PAM continuerait à contribuer aux efforts de secours et de redressement en Haïti et à appuyer le rétablissement des systèmes de sécurité alimentaire. Elle a fait remarquer que des enseignements seraient tirés de la catastrophe haïtienne afin d'élaborer des modèles reproductibles lors d'interventions d'urgence, en particulier dans des environnements urbains.
3. Au sein du PAM, les travaux se poursuivaient pour améliorer les procédures administratives et comptables: WINGS II et les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) étaient opérationnelles; les pratiques en matière de contrôle de la gestion interne et de gestion des risques étaient en cours de révision et d'amélioration; l'examen du cadre de financement avançait tandis que plusieurs membres du Conseil ont participé à l'examen, par le groupe de travail accéléré, de la cohérence du système des Nations Unies dans le contexte des définitions de termes clés allant du "secours" au "développement". Dans ce qui s'est révélé être une mauvaise année pour ce qui est de tenir le personnel à l'abri du danger, la sécurité reste une priorité des plus élevées: des procédures de sécurité améliorées sont en cours d'application, de même que des formations portent sur la réduction des risques, les premiers secours, la sécurité incendie et la gestion des prises d'otages. Le renforcement de la coordination entre les organismes des Nations Unies, en particulier ceux dont le siège est à Rome, et au sein du système d'action groupée, reste également une priorité. La Directrice exécutive a remercié les donateurs de leur soutien au PAM, notamment sous forme de financements flexibles, et a conclu en

exprimant sa confiance dans les réformes actuelles qui devraient rendre le PAM plus efficace, efficient et transparent.

4. Le Conseil a accueilli les commentaires de la Directrice exécutive avec intérêt, saluant en particulier la rapidité et l'efficacité de l'intervention du PAM en Haïti malgré des obstacles majeurs tels que les destructions des infrastructures et les effets des catastrophes antérieures; les membres du Conseil ont exprimé unanimement leurs condoléances aux familles de ceux et celles qui ont perdu la vie. Le PAM a été exhorté à continuer à travailler avec le Gouvernement pour apporter l'aide d'urgence et appuyer les programmes ultérieurs de redressement et de développement, ainsi qu'à développer des capacités locales dans le domaine de la prévention et la gestion des catastrophes, des filets de sécurité et des solutions durables aux problèmes de la faim et de la pauvreté, en particulier en milieu urbain, en utilisant toutes les ressources disponibles, privées ou publiques. Il a notamment été souligné qu'il convenait d'éviter la dépendance par rapport à l'aide et d'aider Haïti à mettre en place un système d'administration et de gouvernance plus solide; à cette fin, il serait essentiel de communiquer avec la population de façon à veiller à la prise en compte et à la satisfaction de ses besoins. Certains membres du Conseil ont regretté la couverture médiatique critique, surtout au début des opérations, qui n'a pas montré les formidables résultats des organisations humanitaires; ils ont invité le PAM à réfléchir aux moyens de faire connaître son action sous un jour plus positif. Les membres du Conseil ont salué la grande efficacité de la coordination du PAM avec les organismes civils ou militaires malgré les circonstances difficiles et son rôle de chef de file dans le système de modules d'action humanitaire, en Haïti et ailleurs, qui est capital pour permettre aux autres organismes de mener à bien leurs actions. Certains membres du Conseil ont souligné qu'il fallait veiller à ce que les opérations en Haïti n'éclipsent les engagements importants du PAM dans des zones sensibles telles que la Corne de l'Afrique, ou ne détournent l'attention des actions urgentes à mener pour améliorer la sécurité du personnel.
5. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à continuer de chercher à améliorer les mécanismes opérationnels et de financement et à achever l'examen du cadre de financement pour faire rapport sur cette question d'ici la fin de 2010. Saluant la mise en œuvre des normes IPSAS et de WINGS II, les membres du Conseil ont ajouté qu'ils s'attendaient à ce que l'efficacité et la transparence en soient renforcées ainsi que la capacité à répondre à des besoins imprévus. Certains membres ont souligné l'importance pour le PAM de contribuer, en partenariat et en coordination avec d'autres organismes, aux solutions à long terme des problèmes de sécurité alimentaire en Haïti et partout dans le monde. L'année pourrait également offrir l'occasion de faire le point sur des questions telles que les Engagements renforcés en faveur des femmes 15 ans après la conférence de Beijing et les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les membres du Conseil ont approuvé l'engagement du PAM à améliorer les stratégies de gestion des risques et de prévention des catastrophes.
6. Les membres du Conseil ont exhorté le Secrétariat à veiller à ce que l'approche adoptée pour la transformation du PAM en organisme d'assistance alimentaire prenne en compte tous les aspects, et ont souligné l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans le monde et la nécessité de disposer d'un financement pluriannuel, prévisible et souple, ce qui contribuerait à réduire les dépenses du PAM. Le Conseil a également noté la nécessité d'accroître l'efficacité opérationnelle, de hiérarchiser les opérations selon les priorités, d'élaborer plus avant des approches innovantes, telles que les programmes de bons d'alimentation et l'initiative "Achats au service du progrès" (P4P) à la lumière des enseignements tirés des activités pilotes, de renforcer la coopération avec les organismes et les parties prenantes à tous les niveaux, et d'optimiser les potentiels, comme le soutien des

gouvernements bénéficiaires et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) remanié en tant que plateforme intergouvernementale dans ce domaine. Le Conseil a salué les travaux du PAM sur les nouveaux concepts opérationnels et de gestion, mais certains membres ont mis en garde contre la tentation de traiter hâtivement diverses questions telles que les modifications des catégories d'activités et le passage à un mode de financement basé sur le volume de produits. Les membres du Conseil ont également recommandé un examen des accords de partenariat, en particulier avec les organisations non gouvernementales (ONG), afin d'assurer que les principes et normes du PAM soient appliqués par tous les partenaires.

7. Il a été remarqué que plusieurs documents avaient été distribués tardivement. Le Secrétariat a été invité à veiller à la préparation des documents dans les délais.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009 (2010/EB.1/2) (*pour approbation*)

8. Le Secrétariat a présenté le rapport, qui donnait suite à la résolution sur l'examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles adoptée par l'Assemblée générale en 2004 et prenait en compte les observations formulées par le Conseil lors de précédentes sessions. La collaboration entre le PAM et ses partenaires dans le cadre d'interventions humanitaires et d'actions centrées sur la sécurité alimentaire s'est amplifiée en 2009. Avec les organismes des Nations Unies dont le siège est à Rome et d'autres, ainsi qu'avec des ONG, le PAM a participé à l'initiative du G8 à L'Aquila, au processus de réforme du CSA et aux travaux de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Il a pris activement part à d'autres processus multilatéraux, dont le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) avec des pays africains. Le PAM poursuivra ces activités et travaillera avec ses partenaires des Nations Unies au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, du Conseil des chefs de secrétariat, du Comité de haut niveau sur les programmes et du Comité de haut niveau sur la gestion aux activités conduisant à la réunion plénière de haut niveau sur les OMD qui se tiendra à New York en 2010.
9. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour ses travaux tout au long de 2009. Les membres ont reconnu les efforts accrus du PAM en matière de collaboration avec d'autres parties prenantes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les organismes dont le siège est à Rome. Ils ont encouragé le PAM à poursuivre sur cette voie avec d'autres acteurs, notamment des partenaires privés, des ONG et des organisations régionales telles que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ainsi qu'avec les gouvernements de pays africains et autres. Les membres ont noté la participation du PAM à un nombre croissant de programmes conjoints, et se félicitent de la poursuite de son engagement au titre de l'initiative "Unis dans l'action". Les membres ont demandé que les rapports futurs au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO comportent davantage d'exemples de résultats concernant les Objectifs stratégiques et les OMD. Certains membres ont invité le PAM à se concentrer sur son avantage comparatif en tant qu'organisme d'assistance alimentaire.
10. Les membres ont souhaité avoir plus de précisions sur le rôle du PAM dans les modules dont il n'est pas chef de file; sur les analyses et évaluations conjointes, comme l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET); et sur les progrès et les résultats d'instruments innovants

tels que l'assurance contre la sécheresse et l'utilisation des transferts monétaires et des bons d'alimentation. Des questions ont été posées concernant l'utilisation des 6 millions de dollars levés pour des projets conjoints destinés à harmoniser les procédures parmi les organismes des Nations Unies, et les perspectives relatives aux 20 milliards de dollars promis lors du sommet de L'Aquila.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation (2010/EB.1/3) (pour examen)

11. En présentant le document, le Secrétariat a précisé que les observations formulées lors de la consultation informelle avaient été incluses; que le document constituait une feuille de route pour la mobilisation de ressources, et que les dispositions qui y figurent seront adaptées en fonction de l'évolution des besoins et des circonstances. En 2009, 4 milliards de dollars avaient été recueillis auprès de 79 pays: le Secrétariat a remercié tous les donateurs de leur générosité. Le principal objectif de la feuille de route ou du cadre de mobilisation de ressources était de maximiser la prévisibilité, la souplesse et la croissance du financement, en gardant à l'esprit les impératifs des donateurs. À cette fin, diverses options seraient étudiées, comme la mobilisation locale de fonds par l'intermédiaire des équipes du PAM et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le développement de liens avec des pays qui avaient été bénéficiaires et avec des organismes du secteur privé, ou encore le maintien du recours au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) ainsi qu'à d'autres fonds. Tous les pays étaient considérés comme des donateurs potentiels, que ce soit en espèces, en nature, en termes de ressources humaines ou de toute autre forme de soutien.
12. Le Conseil a accueilli favorablement le document et s'est déclaré satisfait de l'attention donnée aux contributions des membres lors de la consultation informelle. Certains membres ont mis en garde contre l'allocation de fonds à des activités de développement car le PAM a pour activité centrale les interventions d'urgence; ils ont suggéré que les actions de développement – dont on sait qu'elles ont une incidence sur les interventions d'urgence – pourraient être financées dans le cadre des nouvelles stratégies de pays. La priorité absolue était la cohérence, à laquelle contribuerait l'examen par le PAM de ses catégories d'activités. Plusieurs membres ont souligné la nécessité d'un financement plus souple afin d'optimiser l'efficacité du PAM dans ses réponses aux nombreuses et diverses demandes qui lui sont adressées; à cet égard, il conviendrait de s'attacher à améliorer la prévision des besoins financiers, et de veiller à associer les gouvernements à la programmation conjointe de façon à ce que les besoins nationaux et locaux soient pleinement compris. Il était également important de coordonner les messages du PAM en provenance du Siège et du terrain au sujet du financement, et d'assurer la communication de l'information à toutes les parties dans les langues appropriées.
13. Les membres du Conseil ont encouragé le PAM à continuer sa recherche de nouveaux donateurs et mécanismes de financement, et à étudier les avantages potentiels de formes innovantes de contributions (ressources humaines, par exemple). Une approche du financement reposant sur des méthodes traditionnelles ramènerait à la comptabilisation basée sur le volume de produits, modèle que le PAM souhaite modifier. Certains membres du Conseil ont suggéré de s'écarter du classement traditionnel des pays dans les catégories des bénéficiaires et des donateurs et d'adopter une méthode plus pragmatique, reposant sur les besoins; cela donnerait également aux pays une plus grande maîtrise des processus de financement et de développement. Les membres du Conseil ont souligné la nécessité

d'établir des priorités précises dans l'allocation des ressources limitées, et ont demandé des précisions quant aux conséquences en termes de personnel du renforcement des capacités proposé pour la mobilisation de fonds dans les pays bénéficiaires. Certains membres ont recommandé de se pencher attentivement sur les changements concomitants des procédures du PAM et des possibilités de coopération renforcée avec d'autres acteurs.

14. Le Secrétariat a été sensible aux remarques constructives du Conseil, et a relevé l'utilité de réunions préparatoires pour examiner les documents d'orientation. Il a rassuré le Conseil sur le fait que le recours du personnel du PAM dans le cadre d'initiatives locales de mobilisation de fonds n'entraînerait pas de dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) supplémentaires, et que le risque que les projets de développement n'entament la capacité d'intervention d'urgence n'était pas confirmé par les faits ainsi, en Haïti, l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours au moment du tremblement de terre a été un tremplin à partir duquel le PAM a pu lancer une intervention dans les six heures. Les possibilités de financement Sud-Sud ont été détectées et explorées avec efficacité, et le renforcement des capacités a été accueilli favorablement dans nombre de pays. Les membres du Conseil ont également reçu l'assurance que les plans de mobilisation des fonds seraient ajustés, le cas échéant, à la lumière du cadre de financement final. Une formation est dispensée aux directeurs régionaux et directeurs de pays portant sur l'établissement de relations et de partenariats pour lever des ressources, et des améliorations sont apportées au site Web pour accroître la visibilité et la transparence du PAM.

Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire et intervention de Sir John Holmes, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence (2010/EB.1/4) (pour examen)

15. La Directrice exécutive a présenté Sir John Holmes, en le remerciant d'avoir dirigé la coordination du système humanitaire dans le cadre de la réponse au tremblement de terre qui a frappé Haïti. Elle a annoncé la création récente d'un module mondial de la sécurité alimentaire, conjointement dirigé par le PAM et la FAO, et installé au Siège du PAM.
16. Sir John a fait le point sur l'examen d'ensemble des interventions humanitaires, commandé en 2005 afin d'évaluer les capacités de réponse collective à des situations d'urgence complexes. La réforme visait à: améliorer les capacités d'intervention et la prévisibilité dans le cadre du système d'action groupée; assurer un financement de l'action humanitaire adéquat et flexible en temps opportun; et renforcer la coordination des secours en désignant des coordonnateurs de l'assistance humanitaire. Le système d'action groupée est désormais systématiquement adopté dans la plupart des situations d'urgence de grande ampleur, et les évaluations ont permis de formuler des recommandations sur la manière d'améliorer encore le système et d'établir ses avantages, dont: i) la diminution du nombre de secteurs omis par les interventions; ii) la prise en compte des besoins des personnes déplacées; iii) une meilleure coordination au sein des secteurs et entre les secteurs pour éviter les doubles emplois et utiliser les ressources avec efficacité; iv) une surveillance exercée par le coordonnateur de l'action humanitaire; et v) des partenariats plus équilibrés entre les Nations Unies et les ONG. Toutefois, il restait encore à: i) intégrer l'approche au sein des organismes chefs de file des modules; ii) accroître la transparence au sein du système d'intervention humanitaire et à l'égard des donateurs et des bénéficiaires; iii) améliorer la coordination entre modules; iv) appliquer une approche plus méthodique à l'évaluation de besoins et à l'établissement des rapports, à laquelle le PAM contribue déjà avec de nouveaux outils d'évaluation; et v) élaborer des processus et des mécanismes

permettant une transition en douceur de l'action groupée à une autre forme d'assistance à mesure que les pays avancent sur la voie du redressement.

17. Le tremblement de terre en Haïti était le test le plus rude auquel ait été soumise l'approche modulaire. Sir John a souligné les contributions majeures du PAM dans cette intervention, à la fois dans le cadre des modules dont il était chef de file et dans d'autres secteurs. Il a salué la ferme détermination du PAM à renforcer l'action humanitaire dans les situations d'urgence en appliquant des principes de la réforme sur le terrain. Il a également noté que l'engagement concluant du CERF dans la crise en Haïti constituait une réponse efficace aux situations d'urgence.
18. Le Secrétariat a ensuite présenté son document sur le rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire, établi à la demande du Conseil. Les points marquants en étaient le rôle de co-chef de file du PAM avec la FAO dans les modules concernant l'alimentation dans les situations d'urgence, ses activités de développement de nouveaux outils d'évaluation, et sa contribution à l'élaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires d'un tableau de bord humanitaire. Le PAM est devenu un spécialiste de l'évaluation des besoins, grâce aux donateurs et à leurs investissements.
19. Le Conseil a accueilli favorablement la création d'un nouveau module mondial de la sécurité alimentaire; il a encouragé le Secrétariat à poursuivre les discussions avec les partenaires, en particulier avec d'autres organismes ayant leur siège à Rome, au sujet des rôles et responsabilités au sein du module, ainsi que sur la coordination entre le module, l'Équipe spéciale de haut niveau et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Les membres ont reconnu l'importance des contributions du PAM dans le domaine de l'assistance humanitaire, et ont noté combien le système d'action groupée aidait à réduire les coûts et éviter les chevauchements d'activités, tout en augmentant la transparence et en encourageant l'utilisation des avantages comparatifs de chaque organisme. Ils ont constaté les progrès accomplis sur le plan de l'évaluation des besoins, mais ont rappelé au Secrétariat qu'il restait encore beaucoup à faire. Le Conseil a indiqué qu'il attendait avec intérêt la phase deux de l'évaluation du système d'action groupée, prévue en mars 2010, sous l'égide du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Un membre a également proposé que le thème de l'assistance humanitaire soit traité à la prochaine réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM. Le Président a approuvé la proposition et promis de discuter la question avec les membres du nouveau Bureau.
20. De nombreux membres ont noté l'importance de la couverture médiatique du travail du PAM et de ses activités humanitaires; un membre a suggéré de faire aussi appel à des outils de communication non traditionnels. Les membres ont aussi souligné la nécessité de disposer d'un système d'information sur la sécurité alimentaire mondiale pour disposer de données transversales. Les membres du Conseil ont demandé des précisions sur l'avancement des initiatives relatives aux transferts monétaires, aux bons d'alimentation ou aux achats au service du progrès; sur le renforcement des capacités des gouvernements et des partenaires à procéder aux évaluations; et sur le CERF, d'autres mécanismes de financement humanitaire et leurs interactions. Ils ont encouragé le PAM à créer un système fondé sur des données factuelles pour l'utilisation de ces fonds, et à clarifier les procédures de distribution aux ONG et aux organisations de la société civile. La nécessité d'assurer un financement plus pérenne de l'UNHAS a également été soulignée. Nombre de membres ont exprimé leur inquiétude concernant la sécurité du personnel et des bénéficiaires et le rétrécissement de l'espace humanitaire. Il fallait déterminer et respecter les avis et préférences des bénéficiaires; ces derniers doivent disposer d'informations claires sur les

modalités d'obtention de l'assistance dont ils ont besoin et, dans les situations d'urgence, les gouvernements ne sont pas toujours à même de les leur apporter.

21. Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui présenter des mises à jour annuelles sur le rôle du PAM dans l'assistance humanitaire et sur l'avancement de la réforme de l'aide humanitaire, avec davantage d'éléments analytiques chiffrés de l'expérience du PAM dans un certain nombre de domaines. Le Conseil a rappelé que les principes humanitaires fondamentaux doivent être en tout temps respectés.
22. En réponse aux questions et remarques du Conseil, Sir John a souligné que la protection, en particulier des enfants, était une préoccupation majeure en Haïti. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) était depuis peu responsable de la protection lors de catastrophes naturelles. Le choix des organismes désignés comme chef de file des modules se fonde sur les capacités pertinentes disponibles; lors d'une situation d'urgence, si l'organisme chef de file au niveau mondial ne dispose pas de capacités suffisantes sur le terrain, il peut être remplacé par un autre organisme. Les gouvernements ont participé au système d'action groupée, et dans le cadre du système ils sont chargés de diriger et coordonner les secours. Sir John a confirmé que lors de la catastrophe en Haïti, les stratégies ont été élaborées avec le gouvernement et prenaient en compte les besoins et les préférences aussi bien du gouvernement que des bénéficiaires. Concernant l'amélioration des évaluations des besoins, il a précisé que les efforts portaient désormais sur l'intégration de divers systèmes solides et sur la conduite d'évaluations communes; les bonnes évaluations des besoins devraient refléter les souhaits des bénéficiaires. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires serait heureux que le PAM participe plus activement aux questions concernant les principes et l'espace humanitaires. Il a remercié le Conseil pour ses suggestions sur la manière de faire mieux connaître les activités des Nations Unies et du PAM dans le monde.
23. Le Secrétariat a confirmé que le PAM portait un grand intérêt aux questions de protection; en Haïti, il avait dépêché deux responsables de la protection et faisait appel à toutes les compétences disponibles, y compris celles du Gouvernement. Les paiements aux ONG partenaires sur le terrain s'amélioraient; le PAM était désormais en mesure de verser jusqu'à trois mois d'avances.

Mise en œuvre du cadre de résultats stratégiques du PAM (2008–2013): Premier bilan et perspectives (2010/EB.1/5) (pour information)

24. Le Secrétariat a présenté les principaux points du document au Conseil, en soulignant que 75 pour cent des projets du PAM étaient désormais conformes au cadre de résultats stratégiques; les projets s'achevant en 2009 n'avaient pas été ajustés. Le Rapport annuel sur les résultats pour 2009 serait la principale voie pour rendre compte des effets directs, il comprendrait également des bilans détaillés provenant de 31 pays prioritaires choisis sur la base de l'échelle et de la durée des opérations pour servir d'échantillon à partir duquel la performance sera mesurée pour l'ensemble du PAM. Une formation était prévue pour renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données du personnel du PAM et des gouvernements; la connectivité et l'automatisation des processus seraient améliorées et des réseaux d'information en retour seraient établis au sein du PAM pour garantir la fiabilité des données.
25. Le Conseil a accueilli favorablement le document et approuvé les actions achevées et celles proposées. L'importance particulière des rapports normalisés sur les projets a été soulignée: les membres du Conseil ont invité le Secrétariat à réviser la structure de ces rapports afin d'en améliorer la qualité et d'établir des avancées de données plus précises, et

de faire rapport au Conseil sur ce sujet lors d'une prochaine session. Les membres du Conseil attendaient avec intérêt la nouvelle version du Rapport annuel sur les résultats, qui constitue un élément central de la mesure et de la gestion des résultats. Certains membres ont souligné la nécessité de veiller à ce que tous les bureaux de pays soient au courant des implications des modifications des méthodes de traitement des données et de l'importance des indicateurs relatifs aux effets directs.

26. Le Secrétariat a fait remarquer qu'il avait anticipé le besoin d'adapter ses méthodes d'évaluation et d'établissement de rapports, pour l'essentiel selon les suggestions des membres du Conseil, et que les travaux étaient déjà en cours.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (2010/EB.1/6) (pour approbation)

27. En présentant ce point, le Président a rappelé au Conseil que le Commissaire aux comptes avait assuré d'importantes tâches supplémentaires, essentiellement liées à l'adoption par le PAM des normes IPSAS; cela avait entraîné des charges pour le PAM supérieures aux honoraires initialement convenus par le Conseil lorsque le Commissaire aux comptes avait été nommé en 2006. Il y avait une augmentation à la fois du nombre d'heures et du taux horaire, qui avait été corrigé pour prendre en compte l'inflation. Les honoraires révisés avaient été présentés au Conseil lors de sa deuxième session ordinaire de 2009, mais celui-ci avait demandé un délai supplémentaire de consultation avant de prendre sa décision.
28. Le Conseil a reconnu que les travaux réalisés devaient être payés, mais plusieurs membres ont fait remarquer que l'augmentation était de près de 30 pour cent par rapport au montant initial, et ils se sont interrogés sur le principe d'appliquer le taux horaire plus élevé à la totalité du nombre d'heures, plutôt qu'aux heures supplémentaires uniquement. Le Président a alors proposé que le Conseil demande au Bureau de rencontrer le Commissaire aux comptes pour clarifier le mode de calcul des charges; certains membres ont suggéré que le Bureau négocie une baisse des honoraires révisés. Le Conseil a exhorté à prendre en compte les enseignements tirés de cette expérience pour éviter ce genre de situation à l'avenir lors de la nomination d'un Commissaire aux comptes; toute modification ultérieure du contrat du Commissaire aux comptes nécessiterait l'approbation du Conseil.
29. Le Président a rappelé au Conseil qu'en 2008 le Secrétariat avait présenté un document au Conseil l'informant des heures supplémentaires qui seraient effectuées, sans en solliciter l'approbation, et que la question était restée en suspens au Bureau. Il a suggéré que le Conseil reporte sa décision sur les honoraires révisés à plus tard au cours de la session.
30. Le Conseil a repris les délibérations sur cette question après avoir été informé des résultats de la réunion entre le Bureau et le Commissaire aux comptes. Le montant total des honoraires supplémentaires a été fixé et approuvé par le Conseil à hauteur de 104 000 livres sterling.

Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités (2010/EB.1/7) (pour examen)

31. Le Secrétariat a présenté la mise à jour de l'examen du cadre de financement, processus issu d'une demande formulée par le Conseil en 2008 dans l'optique d'assurer que le cadre

de financement du PAM appuie la pleine exécution du Plan stratégique. En mai 2009, plusieurs membres avaient demandé au PAM de se pencher en priorité sur les catégories d'activités. En accordant une attention particulière aux IPSR et à leurs liens avec les guichets de financement des donateurs. Il est ressorti des premières consultations informelles au cours desquelles différentes options avaient été présentées que le Conseil préférerait une application plus cohérente et rigoureuse des catégories existantes, plutôt que l'introduction d'une nouvelle catégorie. En rapport avec les catégories d'activités, un groupe de travail accéléré a été constitué avec la participation du Conseil pour se concentrer sur les définitions des principaux contextes opérationnels dans lesquels le PAM travaille; le document à l'étude porte sur les progrès enregistrés dans ce domaine et expose une approche à quatre volets pour achever la partie de l'examen du cadre de financement concernant les catégories d'activités.

32. Parmi les autres éléments de l'examen du cadre de financement figuraient également le modèle de financement fondé sur le volume de produits; la stabilité du budget AAP; et les modalités d'achat et de financement anticipés. Le Secrétariat se propose de tenir au moins deux consultations informelles avant de présenter pour examen à sa session annuelle de 2010 au Conseil un document exposant les solutions possibles à l'ensemble des questions couvertes par l'examen du cadre de financement. À la suite d'autres consultations informelles, un document doit être soumis pour approbation à la deuxième session ordinaire de 2010.
33. Le Conseil a accueilli favorablement la mise à jour et attend avec intérêt la tenue des consultations à venir et les conclusions du groupe de travail accéléré. Les membres ont souligné l'importance de traiter ces questions rapidement pour optimiser l'efficacité du travail du PAM: des alternatives au modèle de financement fondé sur le volume de produits sont essentielles pour rendre le financement plus stable et plus prévisible. Les membres ont reconnu qu'il était important que les catégories d'activités soient précisées et liées aux Objectifs stratégiques, mais ils ont instamment invité le Secrétariat à ne pas laisser ces débats retarder les travaux sur d'autres points du cadre de financement. Ils ont également mentionné la nécessité d'assurer la transparence dans l'utilisation des catégories d'activités et des modalités de financement. Le cadre de financement doit permettre d'assurer l'efficacité des interventions, du suivi et de l'examen de la qualité, tous ces aspects étant dans l'intérêt des bénéficiaires. Certains membres souhaitaient qu'une proposition définitive du nouveau cadre de financement soit présentée lors de la deuxième session ordinaire de 2010, mais d'autres ont souligné qu'il était plus important de mener à bien les travaux et de parvenir à un consensus plutôt que de soumettre des résultats hâtifs.
34. Tout en étant, de manière générale, favorables à une plus grande cohérence du système des Nations Unies, certains membres étaient néanmoins d'avis que les définitions des contextes opérationnels du PAM, tels que les situations d'urgence, les secours et le redressement, devaient refléter les besoins du PAM et des pays dans lesquels il intervient, et ne pas être limitées par l'application excessive de définitions établies ailleurs; les principaux objectifs devraient être d'accroître l'efficacité, notamment grâce à une utilisation souple des catégories, et d'augmenter les opportunités d'obtenir des financements en renforçant la confiance des donateurs. Toutefois, d'autres membres ont approuvé l'alignement du PAM sur les meilleures pratiques en vigueur dans le système des Nations Unies et ont souligné que la cohérence au sein des Nations Unies était aussi essentielle sur ce point que sur d'autres, rappelant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra. Plusieurs membres ont fait remarquer que dans des situations de redressement, l'accent devrait être mis sur le transfert progressif des responsabilités dès que les capacités gouvernementales le permettaient. Certains membres ont rappelé que prévenir la faim et investir dans la préparation aux

catastrophes et le renforcement des capacités étaient également des Objectifs stratégiques qu'il convenait de ne pas oublier. Les membres souhaitaient avoir la possibilité d'évaluer si les changements proposés aidaient le PAM à mieux travailler au profit des bénéficiaires.

35. En ce qui concerne spécifiquement la catégorie des IPSR, plusieurs membres du Conseil ont déclaré que les activités de développement ne devraient pas faire partie des IPSR, mais devraient être intégrées aux programmes ou stratégies de pays. Un membre a fait valoir que parfois les IPSR comprenaient des activités dont la planification, le financement et l'examen préalable nécessitaient une perspective à plus long terme que ce qui était possible pour cette catégorie. En outre, la façon dont les choix difficiles étaient opérés au sein d'une IPSR quand les financements ne se concrétisaient pas n'était pas claire; il a été suggéré que les priorités pour les différentes composantes soient fixées lors de la conception et de l'approbation d'une nouvelle IPSR. Un autre sujet de préoccupation avait trait au fait que différentes composantes sont pertinentes à différentes étapes du redressement; dans le cadre de la structure actuelle des IPSR, il y a le risque que les composantes soient mises en œuvre alors qu'elles ne sont plus les solutions les plus efficaces.
36. La Directrice exécutive a remercié le Conseil pour ses commentaires constructifs et a assuré aux membres que l'achèvement efficace de l'examen du cadre de financement était une priorité de premier plan pour le Secrétariat. L'examen devait tenir compte des situations et des besoins très divers des pays dans lesquels le PAM intervient, et des travaux menés par les bureaux de pays avec les gouvernements et les équipes de pays des Nations Unies. Les principaux objectifs consistaient à permettre un contrôle approprié, l'exécution satisfaisante du Plan stratégique, la prise de décision efficace au niveau des pays et une certaine souplesse.

Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda (2010/EB.1/8) (pour examen)

37. Le Commissaire aux comptes a rappelé au Conseil que ses rapports précédents avaient mis l'accent sur la gestion financière, tandis que celui-ci portait sur l'efficacité d'une opération de terrain en termes d'alignement sur les Objectifs stratégiques du PAM, de satisfaction des besoins de groupes vulnérables, et de suivi de son propre avancement. Le bureau du PAM en Ouganda a été le premier à élaborer une stratégie de pays reliant les activités des projets aux Objectifs stratégiques, et le Commissaire aux comptes a invité le Secrétariat à accélérer sa mise en œuvre des stratégies de pays, en particulier pour les pays de grande dimension; il a également suggéré que le Conseil envisage de se concentrer sur les stratégies de pays plutôt que sur les programmes de pays, pour éviter les doublons. Le Commissaire aux comptes a noté que les coûts des projets prévus n'étaient pas alloués aux domaines prioritaires pour les Objectifs stratégiques; tout en reconnaissant que cela serait difficile à réaliser, il a recommandé au Secrétariat de s'y employer. Il a accueilli favorablement la gestion des risques prévue dans la stratégie et l'utilisation d'un registre des risques, et il a recommandé d'employer les statistiques des pays pour développer la sensibilisation aux risques et montrer comment les risques étaient gérés. La collecte de données appropriées était en cours aux fins du suivi, mais les procédures normales de suivi du PAM en la matière n'étaient pas toujours respectées, et le Commissaire aux comptes a trouvé quelques erreurs dans les chiffres présentés. Tous les bénéficiaires n'étaient pas répertoriés et il convient de déterminer des méthodes plus claires et plus homogènes pour rendre compte des bénéficiaires d'aide alimentaire et non alimentaire. Le Secrétariat devrait également examiner comment vérifier les données.

38. Le Secrétariat a remercié le Commissaire aux comptes pour son rapport et ses recommandations. La stratégie de pays est un concept nouveau, qui semble avoir pour effet d'améliorer la cohérence et la focalisation des activités du PAM au niveau du pays. Le Secrétariat s'est dit déterminé à accélérer la mise en œuvre des stratégies de pays dans les pays de plus grande taille, et il utilisera comme critères de choix des pays prioritaires la dimension et le cycle du programme. Il a demandé au Conseil de réfléchir à la question de savoir s'il convenait de mettre l'accent sur la stratégie de pays plutôt que sur le programme de pays.
39. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et a félicité l'Ouganda d'être le premier pays à avoir conçu une stratégie et adapté son programme de pays et autres programmes. Avant d'examiner la question du recentrage sur les stratégies de pays plutôt que sur les programmes de pays, le Conseil aurait besoin de davantage d'informations concernant le rapport coût-efficacité des divers outils utilisés par le PAM, ainsi que de temps pour se pencher sur d'autres stratégies de pays. Il espère beaucoup de l'évaluation du processus d'élaboration des stratégies de pays.
40. Le Secrétariat a déclaré qu'il était disposé à organiser sur demande une consultation informelle sur ces questions.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière (2010/EB.1/9) (pour examen)

41. Le Commissaire aux comptes a examiné les bénéfices de l'application des normes IPSAS et comment le PAM les utilise pour améliorer sa gestion financière. Les normes IPSAS ont augmenté la transparence et fourni les éléments fondamentaux d'une programmation financière rationnelle; il est désormais important que ces informations financières servent à appuyer la haute direction et à faciliter la prise de décisions. Le Commissaire aux comptes a constaté que des informations financières étaient exploitées plus efficacement dans certains domaines que dans d'autres et il a relevé les cinq secteurs de résultats positifs: i) la valeur des stocks de produits alimentaires a pu être calculée, ce qui facilite l'alignement des disponibilités sur les besoins attendus; ii) davantage d'informations actualisées concernant les contributions annoncées et versées ont été disponibles; iii) les responsables ont pu voir ce qui était dépensé et consommé mois par mois; iv) la direction dispose désormais de meilleurs outils pour élaborer un cadre de gestion des placements, ce qui est particulièrement utile dans une conjoncture caractérisée par l'incertitude; et v) les prescriptions relatives à la communication d'information donnent un aperçu plus clair des obligations du PAM au titre des prestations dues au personnel. Le Commissaire aux comptes a fait savoir que le Secrétariat s'employait déjà à donner suite à ses recommandations, qui prévoyaient entre autres de transmettre plus régulièrement aux responsables des informations et des analyses à utiliser pour établir les priorités et renforcer la gestion financière.
42. Le Secrétariat a confirmé que l'application des normes IPSAS depuis 2008 avait déjà porté ses fruits, surtout sur le plan de la transparence et du caractère exhaustif des états financiers annuels de 2008 présentés au Conseil en juin 2009. Il s'attache actuellement à fournir à la haute direction des rapports mensuels sur la gestion financière, s'appuyant sur une analyse plus détaillée. Il ne serait pas approprié de rendre compte des dépenses par Objectif stratégique dans les états financiers annuels ou mensuels, et il est plus logique de le faire dans le cadre du Rapport annuel sur les résultats du PAM.

43. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le rapport du Commissaire aux comptes et a salué la réussite de la mise en œuvre des normes IPSAS par le PAM, ainsi que l'empressement du Secrétariat à appliquer les recommandations figurant dans ce rapport, qui permettront au PAM d'améliorer la qualité de sa gestion financière.
44. Le Commissaire aux comptes a suggéré que le Conseil devrait décider de la fréquence la plus appropriée pour l'établissement de rapports sur les résultats financiers, sur la base des éléments dont il a besoin pour exercer son rôle de contrôle. Le Conseil devrait également déterminer s'il pourrait ou non faire appel au Comité financier de la FAO, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) des Nations Unies ou au Comité d'audit pour donner l'assurance de la bonne application de ces recommandations par le Secrétariat, lequel présenterait des précisions à ce sujet lors de la session du Conseil de juin.

Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (2010/EB.1/10) (pour information)

45. Le Secrétariat a présenté au Conseil une synthèse des données figurant dans le document, en détaillant les besoins opérationnels supplémentaires qui s'élèvent à 594,6 millions de dollars. Les montants approuvés depuis que le document a été établi pour faire face à la crise en Haïti se chiffraient à 246 millions de dollars au titre de l'assistance alimentaire, 22 millions de dollars pour une opération spéciale pour la coordination des modules de la logistique et des télécommunications et 11 millions de dollars pour les services aériens.
46. Le Conseil a accueilli favorablement le document mais, dans un souci de transparence, a demandé des précisions sur les raisons justifiant certaines des augmentations budgétaires. Les membres du Conseil ont fait part de leur préoccupation face au fait que les contributions en 2009 n'avaient couvert que 60 pour cent des besoins prévus: la question qui se pose est de savoir quels critères de priorité le PAM se propose d'appliquer pour déterminer quelles opérations seront financées intégralement, et quelles opérations seront affectées par les pénuries de fonds. Les membres du Conseil ont proposé que le modèle opératoire et la stratégie de mobilisation des ressources du PAM soient révisés, étant donné que le Plan de gestion est élaboré en additionnant les besoins identifiés principalement au niveau des pays, sans hiérarchisation claire. Le type et la pertinence des informations figurant dans le Plan de gestion devraient également être revus, réexaminés dans l'optique de mettre davantage l'accent sur l'évolution des priorités.
47. Plusieurs membres du Conseil ont félicité le PAM pour les réactions favorables émanant du Comité financier de la FAO et du CCQAB au sujet de la mise à jour et pour des efforts visant à maîtriser les coûts et améliorer la prévisibilité. Les membres du Conseil ont apprécié les précisions concernant les priorités du financement AAP supplémentaire et l'impact des arrangements destinés à couvrir le risque de change pour les dépenses en euros. Ils ont souligné combien il est important d'essayer de prévoir certains des besoins "imprévus" en partie afin d'éviter d'autres augmentations budgétaires majeures en 2010.
48. En réponse aux observations formulées par le Conseil, la Directrice exécutive a fait remarquer que les chiffres indiqués dans le Plan de gestion avaient été établis plusieurs mois avant la présentation du document, et que contrairement aux autres organismes des Nations Unies, le PAM ne disposait pas de ressources de base: il devait établir un budget pour un programme de travail déterminé sur la base des demandes d'aide des gouvernements. Le Comité chargé de l'allocation stratégique des ressources (SRAC) peut allouer des ressources multilatérales pour des cas urgents, mais ces cas ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble. L'environnement opérationnel du PAM est en évolution

constante et des éléments tels que les prix des denrées alimentaires et les dépenses logistiques sont examinés beaucoup plus fréquemment que par le passé.

49. Le Secrétariat a ensuite précisé certaines des causes des hausses: au Pakistan, le nombre de personnes déplacées avait augmenté de même que les dépenses de sécurité au Soudan, les besoins en termes de produits alimentaires et de transport étaient plus élevés que prévu; enfin, en Afghanistan, le Gouvernement a présenté des demandes d'activités supplémentaires, tandis que les dépenses de sécurité augmentaient. Le Secrétariat a souligné que toutes les procédures d'approbation avaient été respectées.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire (2010/EB.1/11) (pour examen)

50. En présentant le document, la Directrice d'OE a souligné que l'évaluation conjointe avec la FAO était la première de ce genre; étaient présents à la réunion le Sous-Directeur général, le Département du développement économique et social, et le Directeur du Bureau de l'évaluation de la FAO qui ont tous convenu que la réalisation commune de l'évaluation présentait plusieurs avantages.
51. Les résultats de l'évaluation ont montré que le PAM et la FAO ont collaboré sur les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (SISA) dans une plus large mesure que ce qui apparaît, et que les soutiens des deux organismes à ces systèmes ont permis d'avoir une vue globale des questions de sécurité alimentaire. Les recommandations issues de l'évaluation étaient en cours d'application à la fois par chacun des organismes et conjointement, et une stratégie commune pour des actions futures serait présentée au Conseil en temps opportun. Les recommandations issues de l'évaluation ont mis l'accent sur les stratégies de développement, les questions liées au rôle de chef de file, l'assistance technique et – dans une mesure non négligeable – la pérennité dans les pays partenaires.
52. Le Secrétariat a présenté une réponse de la direction conjointe avec la FAO. Il y était fait état de la nécessité de développer les capacités dans les pays partenaires en se fondant sur une meilleure compréhension des besoins des utilisateurs; des produits différenciés seront développés pour répondre à ces besoins, et les lacunes dans les données seront repérées et comblées. L'objectif était d'intégrer d'avantage le système d'information dans les processus décisionnels des gouvernements, de la FAO, du PAM et des organismes partenaires, ainsi que d'améliorer la capacité des SISA à prédire et désamorcer les situations de crise alimentaire.
53. Le Conseil a fait part de son approbation des travaux réalisés, des réponses de la direction aux recommandations et des plans d'action proposés. Les membres du Conseil ont félicité les deux organismes pour leur collaboration, qui constitue une étape majeure vers une meilleure coordination de l'action. Se fondant sur la recommandation 2, plusieurs membres du Conseil ont souhaité que soit créé un groupe informel de parties prenantes en vue de mettre en place un réseau mondial des parties prenantes des SISA qui comprenne également des entités telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des institutions financières internationales et des organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies pour surveiller l'insécurité alimentaire; certains membres ont fait remarquer qu'un tel groupe ayant une structure officielle existait déjà au sein du CSA réformé, et qu'il était en train de développer un système de

cartographie des interventions relatives à la sécurité alimentaire. Le Conseil a encouragé le PAM à travailler au sein de CSA avec la FAO et d'autres parties prenantes pour pérenniser la collaboration.

54. Les membres du Conseil ont signalé que les diverses parties prenantes avaient des besoins différents en matière d'information, et que le PAM et la FAO devraient veiller à ce que le système d'information soit accessible à toute la gamme des utilisateurs. Une attention particulière devrait être accordée aux aspects du système liés aux langues; les travaux sur le développement du système devraient se concentrer sur le niveau national en s'attachant tout particulièrement à la durabilité.
55. Les membres du Conseil ont attiré l'attention sur les résultats de l'évaluation selon lesquels les SISA sont plus faibles dans la prise en compte de la nutrition, de la problématique hommes-femmes et des situations urbaines. Ils ont rappelé l'importance d'une différenciation des rôles futurs de la FAO et du PAM en fonction de leurs avantages comparatifs. Le potentiel du SISA en tant que système d'alerte rapide pour l'insécurité alimentaire a été souligné par plusieurs membres; une collaboration avec les parties prenantes serait essentielle à cette fin. Certains membres du Conseil ont demandé que soient estimés les coûts des recommandations.
56. La Directrice exécutive a fait remarquer que le système d'information en collaboration avait montré son intérêt lors de la catastrophe en Haïti, en fournissant des données sur les besoins alimentaires immédiats, l'accès et les sources de vivres. Elle a approuvé l'objectif de renforcer les capacités à l'échelle des pays et des communautés à prédire et gérer les situations de crise et elle a reconnu qu'il fallait veiller à ce que les concepts soient clairement définis de façon que les utilisateurs du système puissent avoir confiance dans les informations reçues pour prendre des décisions.
57. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses observations et suggestions. Les différents projets conjoints SISA menés avec succès fourniront des enseignements utiles à la définition des rôles respectifs de la FAO et du PAM. Concernant le calcul des coûts de l'application des recommandations de l'évaluation, la Directrice d'OE a souligné qu'il appartenait à chaque organisme de déterminer les coûts dans le cadre de son budget. Elle a également rappelé au Conseil que les rapports d'évaluation complets étaient disponibles sur le site web d'OE.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 (2010/EB.1/13) (pour examen)

58. Le Directeur régional a retracé dans ses grandes lignes la situation de la région. Selon les prévisions, 39 millions de personnes supplémentaires devaient passer sous le seuil de pauvreté d'ici à fin 2010, et le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire devait augmenter, passant de 45 à 53 millions. À cause de la crise économique mondiale, les envois de fonds, qui constituent la plus importante source de protection sociale de la région, ont connu une diminution catastrophique. Une étude menée dans quatre pays a conclu que les dépenses liées à la lutte contre la faim représentaient 3 pour cent du produit intérieur brut, et que dans l'ensemble de la région, 40 millions de personnes avaient été touchées par des catastrophes naturelles amenées à se reproduire.

59. Une crise de la faim au Guatemala a été exacerbée par la sécheresse et la crise mondiale, ce qui a provoqué une forte diminution des envois de fonds; en outre, à cause de la sécheresse, les petits agriculteurs ont perdu entre 50 et 100 pour cent de leurs récoltes de haricots et de maïs, leurs aliments de base. Selon les résultats d'une évaluation faite fin 2009, près de 36 pour cent des personnes du "couloir de la sécheresse" étaient exposées à l'insécurité alimentaire et avaient épuisé leurs réserves alimentaires; en outre, 11 pour cent des enfants souffraient de malnutrition aiguë. La lutte contre la malnutrition infantile était une priorité nationale pour l'Amérique centrale, mais les dispositifs nationaux de protection sociale et nutritionnelle n'ont pas suffisamment couvert les enfants de moins de 2 ans, les populations autochtones et les personnes vivant avec le VIH.
60. Grâce à ses interventions en Haïti en 2008, le PAM a pu réagir rapidement à la suite du récent tremblement de terre. Les secours alimentaires ont été envoyés à partir des entrepôts d'El Salvador et de l'Équateur, et cinq couloirs humanitaires ont été mis en place par voie de terre, d'air et de mer. Ainsi que ses ONG partenaires et les autres partenaires de mise en œuvre, le PAM a travaillé avec l'armée locale et d'autres représentants des autorités. Les pays nordiques avaient installé un camp où le personnel humanitaire pouvait résider et travailler, et des logements supplémentaires devaient être mis à disposition sur un navire. L'intervention d'urgence n'étant qu'une première étape, le véritable défi était de décider quelle était la meilleure manière d'aider Haïti à passer à la phase du redressement et du développement. C'était là l'occasion de contribuer à renforcer les réseaux sociaux entre le Gouvernement et les Nations Unies et autres partenaires. Le PAM et la FAO ont travaillé à un programme conjoint pour que les petits exploitants aident Haïti à augmenter sa production. Le PAM avait aussi pour objectif le démarrage rapide des achats locaux, et a bénéficié à cet effet du soutien vigoureux du Gouvernement.
61. La Directrice d'OE a ensuite présenté l'évaluation de l'IPSR pour le Guatemala. Cette opération a investi la majeure partie de ses ressources dans une composante récupération nutritionnelle afin d'enrayer l'avancée de la dénutrition. Selon les conclusions de l'évaluation, cette démarche correspondait aux Objectifs stratégiques du PAM et à la stratégie gouvernementale, et s'appuyait sur une analyse des besoins et des capacités disponibles pour traiter la dénutrition. L'IPSR a employé un nouveau produit nutritionnel développé par le PAM – le Vitacereal – dont l'évaluation a salué l'adéquation aux deux populations cibles. Toutefois, les distributions ont été limitées car l'IPSR n'était financée qu'à hauteur de 43 pour cent et les partenaires ne disposaient pas des capacités suffisantes. L'évaluation n'a pas pu juger de l'efficacité de l'IPSR, car les effets obtenus sur la dénutrition chronique ne peuvent être mesurés qu'après plusieurs années, et aucune donnée à des fins de comparaison n'était disponible. Le personnel d'évaluation a observé que le partage des rations au sein des ménages avait probablement diminué l'efficacité du Vitacereal mais la fréquentation accrue des centres de santé et une meilleure éducation nutritionnelle sont des résultats positifs.
62. Le Secrétariat a signalé que le bureau de pays au Guatemala allait maintenir ses capacités d'évaluation des besoins et s'employait à renforcer son système de suivi et d'évaluation (S&E) Toutefois, le bureau de pays considère que le transfert de la responsabilité du Vitacereal au Gouvernement suggéré par l'équipe d'évaluation est prématuré et il a proposé une stratégie de désengagement plus progressive.
63. Dans sa réponse aux présentations, le Conseil a félicité le directeur de pays, le personnel international et national du PAM et les partenaires de mise en œuvre du PAM en Haïti qui effectuent un travail héroïque depuis le séisme. Le Conseil a souligné la nécessité d'agir rapidement pour assurer qu'il y ait assez de semences et d'autres intrants pour la prochaine campagne agricole afin de mettre Haïti sur la voie du redressement et d'augmenter les

possibilités pour le PAM de procéder à des achats locaux. Les membres du Conseil s'inquiétaient de l'approche de la saison des ouragans, en particulier à cause du nombre de personnes vivant dans des conditions précaires, et ils ont souligné l'importance de raccourcir la période d'intervention en cas de nouvelles catastrophes. Le Conseil a recommandé que le PAM s'efforce de faire appel aux médias pour que l'attention du monde reste focalisée sur l'urgence en Haïti. Les membres du Conseil ont commenté le fait que l'énorme tâche que représente la reconstruction d'Haïti constituait une occasion de s'attaquer aux problèmes de longue date que connaissait le pays.

64. Le Conseil a également accueilli l'évaluation de l'IPSR Guatemala avec intérêt, remarquant toutefois que ses membres n'avaient pas disposé d'assez de temps pour étudier ce qui constitue un document important pour la planification de futures interventions. Il a fait observer que cette évaluation aurait pu être reportée jusqu'à ce que davantage de données issues de l'enquête nationale soient disponibles. Les membres du Conseil ont salué les achats locaux et le nouveau produit nutritionnel utilisé; certains d'entre eux avaient le sentiment que la gestion du Vitacereal devait être transférée au Gouvernement le plus tôt possible, conformément à la recommandation de l'évaluation. Plusieurs membres souhaitaient obtenir davantage d'informations sur les mesures que comptait prendre le bureau de pays pour renforcer les capacités d'évaluation des besoins et pallier au manque de données de référence. Le Conseil s'est dit préoccupé du fait que seulement 43,6 pour cent des bénéficiaires cibles avaient été couverts, et du faible taux d'utilisation de la composante secours; il a été suggéré qu'à l'avenir, les équipes d'évaluation devraient disposer de compétences plus larges de manière à pouvoir analyser les aspects socio-culturels sur la participation des bénéficiaires.
65. Le Secrétariat a reconnu que l'intervention d'urgence en Haïti avait été riche d'enseignements et qu'il devait se réunir avec des représentants du Gouvernement pour décider des prochaines mesures à prendre; les semis devaient avoir commencé d'ici six semaines. Le directeur de pays a retracé certains des principaux problèmes affrontés à la suite du séisme et a fait savoir que les structures mises en place après l'ouragan de 2008 avaient permis d'entreprendre des distributions presque immédiatement après la catastrophe. Il était important de soutenir au mieux l'agriculture et les marchés locaux, et il a été demandé aux donateurs de déroger à la condition habituelle selon laquelle les achats locaux ne doivent s'effectuer que lorsque le niveau des prix est concurrentiel par rapport à ceux pratiqués à l'international. Le PAM viendra en aide aux communautés d'accueil par le biais de l'IPSR approuvée en novembre 2009. Il mettra en place avec le Gouvernement un système mobilisant des travailleurs communautaires destiné à apporter soutien et conseil dans les différents quartiers. Le PAM et ses partenaires vont également élargir l'alimentation scolaire, ainsi que les activités Vivres et Espèces contre travail et les activités de réduction des risques liés aux catastrophes. L'organisme de contrepartie nationale du PAM en Haïti était la Direction de la protection civile; celle-ci travaillait avec le Ministère de l'agriculture pour établir des zones prioritaires de distribution de semences et d'intrants.
66. Le directeur de pays du Guatemala a précisé que le bureau de pays possédait des données de référence mais manquait de données nationales actualisées aux fins de comparaison. L'utilisation optimale du Vitacereal avait été compliquée par les taux élevés d'illettrisme qui rendaient difficile la communication de messages visant à modifier les comportements. L'OE a expliqué que l'évaluation avait été programmée à l'avance, alors que l'on s'attendait à disposer de données gouvernementales pour la fin de l'année 2009. Il envisagerait l'utilisation de compétences socioculturelles pour de futures évaluations.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270 (2010/EB.1/14) (*pour examen*)

IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation – Afghanistan 200063 (2010/EB.1/15) (*pour approbation*)

67. Le Directeur régional a axé ses remarques sur certains problèmes de la région Asie. Au Sri Lanka, les personnes déplacées étaient en train de rentrer chez elles, mais quelque 100 000 étaient encore dans des camps et dépendaient de l'aide alimentaire; les conflits avaient causé de graves détériorations des bâtiments du PAM dans la région de Vanni. Au Pakistan, des problèmes de sécurité avaient obligé le PAM à reloger une partie de son personnel à Bangkok, mais toutes les opérations se poursuivaient: les personnes déplacées étaient secourues, les capacités d'intervention immédiate du PAM étaient intactes et les programmes de redressement accéléré étaient en cours. Aux Philippines, l'opération de secours aux victimes des inondations avait été couronnée de succès, mais à Mindanao, 200 000 les personnes déplacées attendaient encore d'être réinstallées. La maintenance de la présence du PAM à Timor-Leste était mise en question: le Directeur régional a proposé au Gouvernement que l'alimentation scolaire conjointe et les programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI) se poursuivent pendant trois ans afin d'établir les capacités locales en vue d'un transfert, mais il est possible que le PAM doive se retirer bien avant cette date. Le Bureau régional pour l'Asie s'employait à élargir l'utilisation d'aliments prêts à consommer et enrichis en micronutriments, et cherchait à développer de nouvelles options. Le Directeur régional a remercié les donateurs pour leur généreux soutien.
68. En présentant l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270, la Directrice d'OE a fait savoir que cette intervention poursuivait l'ensemble des cinq Objectifs stratégiques avec 16 types d'activité; cette stratégie était appropriée à la situation de l'Afghanistan et aux programmes de développement internationaux. Quelques lacunes dans la conception ont été identifiées, telles que le nombre important de composantes et une définition inadéquate des risques sous-jacents et des hypothèses, mais l'IPSR a couvert 70 pour cent des 8,7 millions de bénéficiaires prévus. Le ciblage géographique a été correctement mené et le PAM a opéré avec souplesse face aux contraintes de sécurité; ses programmes de Vivres contre travail (VCT) ont été couronnés de succès. Certaines retombées négatives ont été relevées du fait de la diversité des activités, ainsi que des insuffisances dans les approvisionnements dus à des ruptures de la filière et à de graves perturbations météorologiques.
69. La Direction a entériné et traité les recommandations de l'évaluation, qui ont été très utiles à l'élaboration d'une nouvelle IPSR.
70. L'IPSR Afghanistan 200063 s'est appuyée sur les enseignements de l'évaluation en répondant aux besoins humanitaires immédiats et en renforçant les capacités d'adaptation dans les 34 provinces du pays. L'intervention a été conçue pour renforcer les capacités du Gouvernement et des communautés à surmonter les situations d'urgence et incluait des investissements dans les structures d'entreposage et un appui aux résultats stratégiques du Gouvernement ainsi qu'un volet concernant la production vivrière locale avec des programmes reposant sur des transferts en espèces et des bons d'alimentation. Le besoin d'améliorer le système S&E a été reconnu, et en dépit des problèmes d'insécurité, le nombre de bureaux est en voie d'augmentation; dans les zones dangereuses, le suivi sera

sous-traité auprès d'entreprises privées formées par le PAM. Des hélicoptères seront affrétés pour transporter le personnel aux fins du S&E. Cette option est coûteuse mais justifiée en termes de sécurité et d'amélioration des capacités opérationnelles.

71. Le Conseil s'est déclaré satisfait des présentations et des documents. Concernant l'IPSR 200063, les membres du Conseil ont recommandé que le PAM augmente les réserves alimentaires, sous-traite l'évaluation et le suivi des besoins des bénéficiaires en faisant appel à des partenaires dignes de confiance, assure la transparence du suivi post-distribution et optimise la coordination avec les autres acteurs. Certains membres ont recommandé la prudence, car selon eux, la production alimentaire afghane varie en fonction de facteurs comme les changements dans la zone sous irrigation, aussi ont-ils demandé quelles étaient les alternatives envisagées. Il a été noté qu'il était nécessaire d'assurer la maîtrise des processus par le Gouvernement afin de renforcer la durabilité d'opérations telles que l'alimentation scolaire; il a été recommandé de prêter davantage attention à l'amélioration des connaissances sanitaires dans les écoles et de renforcer les capacités. Certains membres se sont déclarés préoccupés par le coût élevé des opérations nécessitant des hélicoptères et ont demandé plus de détails sur les raisons de leur utilisation; au vu de la diversité de ses composantes, la facilité de gestion de l'IPSR a également été mise en cause. Les membres du Conseil ont exhorté le PAM à coopérer avec des agences expérimentées pour la mise en œuvre des projets appuyés par des transferts monétaires et de s'assurer que les processus nécessaires à la gestion d'une éventuelle manipulation des prix des produits alimentaires étaient bien mis en place. Les membres du Conseil se sont déclarés satisfaits de la manière dont l'IPSR abordait la parité hommes-femmes et du fait que l'opération cadrait bien avec les priorités et stratégies nationales. L'importance de travailler avec les communautés et d'utiliser des produits alimentaires nutritifs a été soulignée; les membres du Conseil ont également recommandé que les ressources soient transférées des activités de secours à celles de redressement à mesure de l'évolution de la situation. Il a été demandé quels effets pourrait avoir la culture illicite du pavot à opium sur la production alimentaire.
72. S'agissant du rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR précédente, les membres du Conseil ont exhorté le PAM à établir plus rigoureusement les priorités des activités dans le contexte d'opérations si vastes et si complexes, et ont demandé des éclaircissements sur la proportion des dépenses alimentaires par rapport au coût global. Des inquiétudes ont été exprimées au sujet de détournements de l'aide alimentaire et des éclaircissements ont été demandés sur les mesures prises pour lutter contre ce phénomène. Des membres du Conseil ont souligné la nécessité de renforcer les capacités du personnel, ce qui devrait se voir reflété dans la nouvelle IPSR. Plusieurs membres du Conseil ont insisté sur l'avantage de disposer d'évaluations qui appuient la planification de nouvelles opérations: 14 des 21 recommandations issues de l'évaluation ont été prises en compte lors de l'élaboration de l'IPSR suivante.
73. Le Directeur régional a remercié les membres du Conseil pour leurs observations. Il a reconnu le coût élevé de l'IPSR 200063, mais a attiré l'attention sur l'importance de la composante en espèces et sur le soutien apporté à la réserve nationale de céréales, qui a réclamé la construction d'entrepôts et de petits magasins de produits alimentaires, et l'établissement de plusieurs nouveaux bureaux auxiliaires; le recours à des hélicoptères se justifiait pleinement pour des raisons de sécurité du personnel et permettait d'améliorer le suivi et le ciblage.

74. En réponse à certaines observations précises des membres du Conseil, le Secrétariat a constaté que l'augmentation des capacités d'entreposage et de la présence sur le terrain s'était traduite par une meilleure préparation et évaluation des bénéficiaires et un suivi renforcé permettant d'éviter les détournements de vivres. Le suivi après distribution sera systématique, mais il a été reconnu que le très grand nombre de points de distributions posait problème. La coordination avec le Gouvernement et d'autres acteurs était un élément clé de l'IPSR 200063; elle sera appuyée par le comité de pilotage déjà mis en place conjointement par le PAM et le Gouvernement de l'Afghanistan. Si les récoltes le permettent, le PAM a prévu d'acheter 150 000 tonnes de blé dans les cinq prochaines années, ce qui s'inscrit pleinement dans le cadre des capacités nationales; l'Initiative P4P et d'autres formes de collaboration avec les agriculteurs seront combinées avec l'aménagement des bassins versants, en partenariat avec les organismes de développement; les conditions météorologiques extrêmes de l'Afghanistan ont été prises en compte. L'éventail d'activités était dicté par les différents besoins des 8 millions de bénéficiaires. Le problème de la culture illicite du pavot à opium a été pris en compte par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), avec lequel le PAM poursuit sa coopération.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Iraq 200035 (2010/EB.1/16) (*pour approbation*)

76. Le Directeur régional a indiqué que le PAM cherchait à s'assurer que ses interventions dans la région avaient des effets à long terme sur les populations ciblées, notamment par le biais du développement des capacités gouvernementales en matière de programmes de protection sociale. Toutefois, malgré leur bonne volonté, les gouvernements ne pouvaient pas couvrir tous les besoins des personnes les plus vulnérables, pour lesquelles l'aide du PAM était encore nécessaire. Dans les mois qui viennent, le PAM et la Banque mondiale étudieraient les défis que pose l'approvisionnement alimentaire dans le Monde arabe, où les pays importaient 50 pour cent des denrées dont ils ont besoin. En 2010, on s'attendait à ce que le nombre de personnes souffrant de la faim augmente de 2 millions au Yémen, pays le plus vulnérable de la région qui est aussi menacé par une recrudescence des conflits et des risques sanitaires. Malgré certaines améliorations, l'Asie centrale reste confrontée à des problèmes de sécurité alimentaire et les habitants du Tadjikistan ont dépensé plus de 70 pour cent de leurs revenus en nourriture, et l'aide du PAM était nécessaire pour l'alimentation scolaire, le soutien nutritionnel et les activités VCT et Vivres pour la formation (VPF). Des projets novateurs d'aide en espèces sont en cours en Géorgie (le tout premier projet conjoint des Nations Unies d'aide en espèces) et en Arménie (projet pilote Espèces contre travail). Un examen de l'utilisation des bons d'alimentation dans les zones urbaines de Cisjordanie et de Gaza a relevé des effets positifs sur le moral, et le système de bons d'alimentation électroniques en place dans la République arabe syrienne était en voie d'élargissement.

77. Conformément à la nouvelle stratégie de pays du PAM et aux plans nationaux de stratégie de développement, la nouvelle IPSR Iraq vise à aider le Gouvernement à concevoir et mettre en œuvre des filets de protection sociale efficaces assurant aux personnes les plus vulnérables l'accès aux aliments, aux soins de santé et à l'éducation. En dépit de la précarité de la situation, l'Iraq était sur la voie de la stabilité, et les élections de

mars 2010 indiqueront que cette tendance a des chances de se poursuivre. Selon les résultats d'une enquête menée en 2008, 25 pour cent de la population était exposée à l'insécurité alimentaire, et 7 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté fixé à 2 dollars par jour, nombre d'entre elles n'ayant pas non plus accès à l'éducation et aux services de santé. Cette situation pourrait encore aggraver l'instabilité du pays. L'IPSR viendra en aide à 1 760 000 personnes, en collaboration avec différents partenaires. En Iraq, l'environnement opérationnel s'est modifié au cours de l'année précédente; le bureau de pays est toujours établi en Jordanie, mais quatre membres de son personnel international se trouvent à Bagdad et le personnel local est réparti dans des bureaux de section dans tout le pays. Le Gouvernement a récemment demandé au PAM de mettre en œuvre un programme de développement sur deux ans afin de renforcer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour le système de distribution publique et les filets de protection sociale. Le Gouvernement financera une grande partie de ce programme; en outre, il reste encore des fonds disponibles d'opérations antérieures menées par le PAM en Iraq.

78. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'IPSR, réaffirmant son importance pour promouvoir une plus grande stabilité en Iraq après de nombreuses années de sanctions et de guerre. La pauvreté et la faim en Iraq, au Yémen et dans d'autres pays pourraient provoquer des conflits susceptibles de se répercuter dans toute la région et au-delà. Le Conseil a salué le ciblage de l'IPSR fondé sur la vulnérabilité, et rappelé que les rapatriés avaient des besoins spécifiques. Les membres du Conseil ont également souligné l'importance du rétablissement de l'agriculture pour promouvoir la durabilité économique. Afin de minimiser de possibles effets adverses sur les marchés locaux, les distributions alimentaires devront être limitées et, dans la mesure du possible, le PAM devra effectuer ses achats au niveau local. Les membres ont demandé des rapports réguliers sur les indicateurs de performance de l'IPSR. Certains membres ont aussi encouragé le PAM à mettre rapidement en œuvre son programme de développement, soulignant la nécessité d'une réforme urgente du système de distribution publique en Iraq.
79. Le Secrétariat a pris note des commentaires du Conseil. Le programme de développement de l'Iraq sera réalisé en trois étapes: i) évaluation des besoins; ii) rationalisation des outils et transfert de technologie; et iii) formation et transfert des responsabilités. Le directeur de pays a signalé que l'IPSR disposait d'un cadre pour répondre aux besoins à court terme à mesure qu'ils se présentent, y compris ceux des réfugiés et des rapatriés, pour lesquels le PAM travaillera avec le HCR.

Rapport de la visite des membres du Bureau du Conseil d'administration du PAM en Égypte

75. L'ancien Président du Conseil a présenté un bref compte-rendu de la récente visite du Bureau en Égypte. Le pays a dû faire face à une flambée des prix alimentaires, une augmentation de la salinisation des sols et une diminution des disponibilités en eau. Le Gouvernement s'est chargé de la majeure partie de la mise en œuvre et du financement des opérations d'aide alimentaire, reproduisant souvent les activités du PAM à plus grande échelle. Le PAM a concentré ses efforts sur le développement des capacités nationales; ses activités Vivres pour l'éducation visaient à réduire les disparités entre les sexes et à lutter contre le travail des enfants. L'ancien Président a encouragé le PAM à amplifier son assistance technique dans le cadre du prochain programme de pays pour l'Égypte, notamment en ce qui concerne l'enrichissement des aliments et la réforme de la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Faisant remarquer que les restrictions de ressources risquaient de réduire la capacité du PAM à travailler dans les pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure, l'ancien Président a rapporté que plus de 25 millions de

dollars de financement avaient été levés au niveau local, y compris auprès du secteur privé, et a mis en exergue le potentiel de l'Égypte en tant que nouveau donateur et partenaire de la coopération Sud-Sud.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011) (2010/EB.1/17) (*pour examen*)

80. Le Directeur régional a exprimé sa gratitude aux donateurs pour leur soutien dans une région où, en 2010, le PAM s'emploiera à venir en aide à 30 millions de personnes. Le PAM a aussi appuyé les gouvernements dans la perspective de la durabilité à long terme de l'aide alimentaire. Dans la Corne de l'Afrique, les augmentations de la production alimentaire, principalement dans le sud de la Somalie et dans le sud-est du Kenya, n'ont compensé que partiellement les effets de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants de la réduction des échanges commerciaux et des chocs liés au climat. Dans le sud de la Somalie, le PAM a récemment interrompu des opérations de secours à cause de l'insécurité et des exigences inacceptables des insurgés. Des plans d'intervention en cas d'urgence ont été mis en place avec les gouvernements des pays voisins et le HCR pour les réfugiés afin de gérer les mouvements de population prévus. En 2010, les besoins en aide alimentaire de l'Éthiopie demeureront élevés: selon les résultats préliminaires d'une évaluation multi-institutionnelle menée par le Gouvernement, 5,2 millions de personnes ne seront pas à même de couvrir leurs besoins alimentaires de base. Comme le demandait le Conseil, une explication a été donnée sur les améliorations de la transparence dans la gestion des denrées alimentaires et des mécanismes de compte-rendu et de ciblage. Au Kenya le nombre des bénéficiaires baissait grâce à des pluies abondantes et à une augmentation de la production alimentaire dans le sud-est du pays; toutefois, les besoins en aide alimentaire demeurent élevés dans les zones arides.
81. Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), la situation demeure délicate. Cinquante mille personnes ont été déplacées en RDC et 100 000 autres ont été forcées de se réfugier en République du Congo à cause d'un nouveau conflit dans la Province de l'Équateur. Au Zimbabwe, grâce à des pluies plus abondantes et à une évolution des politiques gouvernementales, les disponibilités alimentaires ont augmenté mais l'insécurité alimentaire persiste dans les zones rurales; le PAM s'emploie à renforcer ses interventions Vivres pour la création d'avoires (VCA) et dans le domaine de la nutrition des enfants et il a travaillé en étroite collaboration avec la FAO.
82. Le resserrement des partenariats avec, entre autres, le NEPAD, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et le Marché Commun de l'Afrique orientale et australe a constitué un aspect fondamental des opérations menées par le PAM pour soutenir les programmes gouvernementaux. Les programmes visant à venir en aide aux personnes vivant avec le VIH étaient axés sur le développement des moyens d'existence et sur les projets de remise au travail. Dans la région, la dénutrition était presque aussi problématique que la faim, surtout chez les enfants: le PAM a soutenu des programmes destinés à fournir des aliments enrichis ou enrichis en micronutriments pouvant être produits au niveau local. Des plans étaient en cours pour mettre en œuvre le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. En réponse à la flambée des prix des aliments et à la récession économique, des programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation étaient en cours d'élaboration. Dans certains pays,

des partenariats avec le projet "Villages du Millénaire" étaient en cours d'établissement. En partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la FAO, l'Initiative d'achats au service du progrès a promu l'achat et la transformation de produits alimentaires au niveau local dans dix pays. Les achats locaux et régionaux, dont le montant pour l'année 2009 était évalué à 223 millions de dollars, ont aidé les agriculteurs de toute la région et contribué également à réduire les délais de livraison.

83. Concernant l'évaluation du programme de pays pour l'Éthiopie, la Directrice d'OE a fait état d'un certain nombre de résultats positifs, tels qu'une amélioration de l'aménagement des bassins versants, une disponibilité accrue en eau, une augmentation des revenus, une réduction des déficits vivriers et une plus grande résistance à la sécheresse dans le cadre du programme de Gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (MERET). L'alimentation scolaire a atteint 100 pour cent des bénéficiaires prévus avec seulement 47 pour cent de denrées alimentaires; des effets positifs ont été notés sur les taux de fréquentation et sur la parité entre les sexes. Les recommandations principales préconisaient d'étendre le programme MERET à des zones où d'autres moyens d'existence sont pratiqués et à l'associer à la composante de soutien aux enfants afin de promouvoir des synergies positives.
84. Dans sa réponse, la direction du PAM a accepté les recommandations faites et elle s'emploie à promouvoir la protection sociale, le développement des capacités et la formation des autorités des *woredas*; des plans visant à élargir le programme MERET et à étudier avec les partenaires de la durabilité des projets d'aménagement des bassins versants sont en cours de préparation.
85. Le Conseil a accueilli les remarques et le document d'évaluation avec satisfaction. Plusieurs membres ont réclaté avec vigueur un engagement international pour lever des aides financières et humanitaires supplémentaires destinées à la région, remarquant que les problèmes rencontrés par des zones telles que la Corne de l'Afrique avaient des effets ricochet sur d'autres pays. Après une description saisissante de la réalité de la faim, plusieurs membres du Conseil ont appelé à l'intensification des efforts au niveau international pour mobiliser les ressources nécessaires à la région. Dans le même esprit, les membres du Conseil ont déploré les effets négatifs du manque de ressources et des retards d'approvisionnement sur les opérations du PAM en Éthiopie, et ils ont exhorté le Secrétariat à mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation dès que possible et à veiller à ce que les opérations soient coordonnées afin d'optimiser les bénéfices de la synergie. Les membres du Conseil ont recommandé des améliorations à apporter aux méthodes de ciblage et aux approches logistiques, et ont prôné le renforcement du dialogue avec les gouvernements pour promouvoir un élargissement des interventions réussies. Des questions ont également été soulevées à propos de la durabilité du programme MERET et des dispositions prises pour le transfert de responsabilité, notamment en ce qui concerne le développement des capacités. Les membres du Conseil ont débattu des avantages qu'il y avait à maintenir le programme MERET en tant qu'entité distincte ou à l'associer aux opérations du Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PSNP). Il a été recommandé de procéder à une analyse de l'impact sur la rentabilité économique et de l'impact social du programme MERET. Les membres ont également préconisé de réaliser une étude des effets de l'alimentation scolaire dans différentes zones afin de déterminer les véritables résultats de cette intervention. Il a été demandé au Secrétariat d'éviter d'employer l'expression subjective "l'un des pays les plus pauvres du monde" dans les documents, notamment lorsqu'il est question de l'Éthiopie, dont le produit intérieur brut a marqué ces dernières années une forte croissance. Il a été suggéré qu'une classification officielle des Nations Unies du type "l'un des pays les moins avancés" serait à la fois plus acceptable et plus exacte.

86. Dans sa réponse, le directeur de pays a reconnu la nécessité d'élaborer la stratégie de transfert de responsabilités en Éthiopie et de s'assurer que les capacités requises étaient bien en place. Il a également souligné le fait que l'impact des programmes d'aménagement des bassins versants mettait plus des cinq ans de la durée d'un programme de pays pour se faire sentir. Sur la question du programme MERET et du PSNP, le Directeur régional a observé que ceux-ci sont dans une très large mesure complémentaires: le programme MERET est axé sur la gestion durable des terres pour atteindre des résultats bien précis; le PSNP est un mécanisme d'aide sociale sur la durée qui transfère les ressources afin de protéger les plus démunis. Dans les zones où ces deux programmes coexistent, l'impact est très marqué, et le PAM intègre des enseignements de MERET dans le PSNP et d'autres activités, mais MERET est un programme participatif impossible à reproduire à l'échelle du PSNP. Les goulets d'étranglement de la mise en œuvre en Éthiopie correspondaient à ce à quoi l'on pouvait s'attendre dans un pays aussi vaste et aussi peu développé: on s'emploie actuellement à améliorer les procédures d'appel d'offres pour le transport et à former le personnel gouvernemental de contrepartie dans le but de renforcer l'élément logistique. Le Directeur régional a remercié le Conseil pour son soutien et s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations d'évaluation.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

87. Le Directeur régional a informé le Conseil sur les dernières récoltes dans la région; globalement, les conditions agricoles et pastorales des pays sahéliens côtiers et occidentaux sont acceptables, mais la situation dans l'est du Sahel est préoccupante. Des éléments très probants confirment l'imminence d'une crise alimentaire de grande ampleur au Niger, au Tchad et dans le nord du Cameroun: après deux années de mauvaises récoltes, les mouvements pastoraux ont débuté très tôt, les animaux meurent en plus grand nombre, la dénutrition augmente, et selon toute probabilité, le début précoce de la période de soudure va contraindre les populations à recourir à des stratégies de survie préjudiciables. Le PAM et ses partenaires ont intensifié leur soutien aux populations vulnérables. Au Niger, le plan d'atténuation du Gouvernement a recensé 3,4 millions de personnes ayant besoin d'assistance. Dans le cadre de ce plan, et sans qu'ait été formulée une demande officielle ou une déclaration d'état de catastrophe majeure par le Gouvernement, le PAM a élargi son IPSR en cours afin de répondre aux besoins de 850 000 personnes démunies supplémentaires. Selon toute probabilité, une augmentation budgétaire devrait être demandée dans un proche avenir. Le Tchad a recensé 2 millions de personnes exposées à l'insécurité alimentaire et a demandé une opération d'urgence pour 750 000 personnes, ciblant les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Étant donné le temps nécessaire pour que les denrées alimentaires atteignent le Tchad et le Niger, les donateurs ont été encouragés à formuler promptement leurs engagements. En Guinée, un gouvernement de transition mène le pays vers des élections prévues d'ici six mois; le PAM a renforcé les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention rapide de son personnel et de ses partenaires. En République centrafricaine, la capacité du PAM à répondre rapidement à un afflux de réfugiés provenant de la RDC a contribué à sauver des vies et à atténuer les tensions entre réfugiés et communautés hôtes.

88. Le Conseil a remercié le Directeur régional pour sa présentation. Plusieurs membres ont exprimé leur consternation devant l'absence de réaction de la communauté internationale face aux premiers signaux d'alarme, notamment en ce qui concerne le Niger; il semblerait que celle-ci n'ait pas su tirer les enseignements de l'année 2005. Les membres ont exhorté les donateurs à intensifier leur soutien à la région de manière à saisir l'occasion d'éviter

une future catastrophe; ils ont également encouragé le PAM à faire preuve d'inventivité dans ses partenariats et ses interventions. Il a été fait mention de l'utilisation de plus en plus courante de l'Afrique occidentale comme filière d'acheminement de drogues illicites vers l'Europe, la pauvreté massive de la région étant désignée comme la première cause de cet état de fait.

89. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour ses commentaires et pour son appel à un financement rapide et approprié. Étant donné qu'un financement assuré évite de susciter des espoirs et des attentes sans fondement, le PAM a prévu d'inclure les niveaux de financement attendus dans son processus de planification et d'approbation des programmes. Il est possible qu'une demande d'augmentation budgétaire pour l'IPSR Niger soit présentée au Conseil pour approbation par correspondance.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU RÉGIONAL POUR LE SOUDAN

90. Le Directeur régional a rapporté que cinq ans après la signature de l'Accord global de paix, la situation de la sécurité alimentaire au Soudan ne s'était pas améliorée. Bien que le banditisme et les attaques contre les travailleurs humanitaires aient continué tout au long de l'année 2009, la situation politique semble être sur la voie de la stabilisation, avec la programmation pour 2010 des premières élections organisées depuis 1986, ainsi qu'un référendum sur l'avenir du Sud Soudan. Toutefois, la pauvreté compromet ces avancées, et le Darfour et le Sud Soudan sont particulièrement vulnérables. Une mission d'évaluation conjointe PAM/FAO des récoltes et de la sécurité alimentaire fin 2009 a signalé une baisse de 30 pour cent des niveaux de production depuis 2008, baisse qui atteint même 40 pour cent dans certaines zones du sud. Les prix locaux sont très élevés; il est moins cher d'acheter du blé sur les marchés internationaux que du sorgho sur les marchés locaux, ce qui rend les achats locaux difficiles et réduit la capacité des propriétaires de bétail à se procurer des céréales. Au lieu de la diminution à laquelle s'attendait le PAM, le nombre de bénéficiaires à secourir semblait aller vers une augmentation en 2010, principalement dans le sud, avec une hausse prévue de 6,5 millions à 11 millions de personnes. La sécheresse, l'insécurité et les conflits ont provoqué un quadruplement du nombre de ménages en déficit alimentaire, chiffré à 4,3 millions en 2009. La plupart de ces personnes ne nécessiteront une aide alimentaire que pendant la période de soudure, mais les réserves alimentaires des ménages s'épuiseront en mars, si bien que les familles vulnérables vont commencer à souffrir de la faim plus tôt que d'habitude. Chaque fois que possible, le PAM mettra en œuvre des activités de vivres pour l'éducation et de vivres pour le redressement. La qualité des pluies de juin déterminera la situation pour le reste de l'année 2010.
91. Afin d'augmenter sa préparation et ses capacités de réponse rapide, le PAM s'est employé à prépositionner des réserves alimentaires au Sud Soudan, déployant du personnel d'autres régions et détournant les denrées d'autres programmes pour l'opération d'urgence. L'opération d'urgence était financée à hauteur de 50 pour cent, les besoins étant couverts jusqu'en juin; comme une donation peut parfois mettre jusqu'à six mois pour se transformer en vivres entre les mains des bénéficiaires, les donateurs ont été priés d'engager des fonds au plus vite.

92. Les besoins humanitaires et la situation nutritionnelle au Darfour sont en train de se modifier, et le PAM s'est appliqué à affiner ses programmes pour se concentrer sur la zone où son action est la plus nécessaire; l'aide alimentaire fera partie d'une enveloppe pour les personnes de retour. Les dépenses de l'UNHAS sont en baisse depuis 2008; le PAM a également réduit ses dépenses opérationnelles, qui sont passées de 1 311 dollars à 1 100 dollars par tonne, et s'efforcera d'abaisser encore ces coûts.
93. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur régional pour son rapport, que certains d'entre eux ont estimé contenir quelques raisons de se montrer optimiste: les relations entre le Soudan et le Tchad se sont améliorées, les électeurs sont en train de s'inscrire pour les élections et au Darfour les personnes déplacées rentrent chez elles.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapports du Corps Commun d'inspection intéressant le travail du PAM (2010/EB.1/18) *(pour examen)*

94. Le Secrétariat a exprimé sa gratitude envers le Corps commun d'inspection (CCI), qui est l'organe de contrôle extérieur indépendant faisant partie du système des Nations Unies, et a souligné que le PAM avait pris part à toutes les étapes de ses travaux. Ainsi que l'a exposé le document, les recommandations du CCI ont été traitées ou sont en cours de traitement; les rapports complets sont disponibles sur le site Internet du CCI.
95. Les membres du Conseil ont remercié le Secrétariat, ont observé que le document ne précisait pas le statut des actions qui n'avaient pas été menées à terme à l'époque du précédent rapport du CCI et ont demandé des éclaircissements à ce sujet. Les points visés comprenaient les lacunes de contrôle du système des Nations Unies et la procédure de nomination du directeur de la fonction de contrôle. Certains membres du Conseil ont demandé à être informés de l'utilisation de WINGS II dans le système de passation des marchés du PAM. La question de la nomination à des postes décisionnaires de membres du personnel ayant travaillé dans une organisation d'audit extérieure a également été identifiée comme devant être clarifiée. Les membres du Conseil ont demandé des explications sur les différences entre audits indépendants et audits internes, et sur la nature et la fréquence des audits au PAM; la question de la fonction du Comité d'audit du PAM et de la haute direction en ce qui concerne les contrôles internes a été aussi soulevée. Certains membres ont souhaité obtenir des informations sur la politique de protection des dénonciateurs d'abus et sur ses résultats. L'attention a été appelée sur la nécessité d'élargir l'éventail des langues sur le site Internet du PAM.
96. Le Secrétariat a apprécié les questions des membres du Conseil, et les réfèrera aux départements du PAM concernés pour que de réponses complètes soient communiquées au Conseil. Le budget de la fonction de contrôle a été examiné par le Comité d'audit dans le cadre de son examen des éléments du Plan de gestion du PAM; les dirigeants du PAM n'ont exercé aucune influence sur les activités de contrôle interne. En ce qui concerne les membres du personnel ayant travaillé dans une organisation d'audit extérieure, le Secrétariat a rappelé au Conseil que ces employés sont inéligibles pour des positions décisionnaires au sein du PAM, et ce pour une durée de trois ans suivant la fin de leur contrat d'audit externe. Sur la question des audits internes, le Secrétariat a observé que les organes professionnels externes procèdent régulièrement à des évaluations indépendantes par les pairs du travail du PAM. L'Inspecteur général du PAM est nommé pour une période de quatre ans reconductible une seule fois; la résiliation du contrat n'est possible que pour une raison valable et toute plainte peut être soumise à l'instance de recours des

Nations Unies. L'augmentation du nombre de langues du site Internet est en cours, mais en raison de contraintes budgétaires, les progrès sont lents.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (2010/EB.1/20) (pour information)

97. L'ancien Président du Conseil a présenté les travaux de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est tenue à New York en janvier. Les principaux sujets abordés ont été l'initiative "Unis dans l'action", les problèmes liés aux violences contre les femmes et les interventions susceptibles d'en diminuer le nombre, le changement climatique et les problèmes de développement afférents, la sortie de crise économique et les problèmes concomitants concernant la sécurité alimentaire et les filets de protection alimentaire et sociale, et le point des progrès en direction des OMD, dont la date de réalisation visée n'est distante que de cinq ans.

Invité d'honneur – M. J. Sachs, Directeur du Earth Institute et Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement

98. Dès le début de son intervention, le Professeur Sachs a souligné qu'il était possible de réduire considérablement la faim et la pauvreté si les gouvernements mettaient en œuvre des programmes ciblés portant sur des aspects clairement définis. Il fallait un effort global fondé sur des bases scientifiques qui prenne en compte des questions telles que la croissance de la population, les besoins en eau et en énergie, la production alimentaire — M. Sachs a exhorté le PAM à travailler avec l'Union africaine pour élargir l'accès des petits exploitants aux semences, aux engrais et à l'irrigation dans le but d'assurer d'ici 20 ans la sécurité alimentaire de l'Afrique. D'autres thèmes importants ont été abordés: i) la gestion des terres – un travail urgent est nécessaire pour enrayer la dégradation des terres comme dans le programme MERET mené en Éthiopie, qui est en voie de restaurer la productivité dans les zones sous stress hydrique; ii) la réponse face aux situations d'urgence – qui demeure au cœur du travail du PAM, mais une plus grande attention devrait être prêtée à la prévention et au développement; et iii) le soutien aux groupes vulnérables – programmes de filets de protection, appui nutritionnel, développement des marchés, santé et éducation, qui sont des éléments essentiels et font partie du travail du PAM en de nombreux points du globe.

99. Aux yeux du Professeur Sachs, le PAM est une agence axée sur l'action dont la mission du mandat, les compétences et l'autorité opérationnelle lui permettront d'adopter un mandat impliquant de centrer le travail d'autres agences pour combattre la faim et la pauvreté. Pour M. Sachs, il est nécessaire d'optimiser l'effet combiné des programmes; une telle approche est possible et financièrement abordable.

100. Le Conseil a remercié le Professeur Sachs pour l'acuité de ses observations; les membres ont apprécié le fait de pouvoir débattre sur la manière d'aborder la lutte contre la faim et la pauvreté. Certains membres étaient d'avis que la mission fondamentale du PAM devait être centrée sur les urgences et non sur le pilotage d'autres organisations dans le combat contre la faim, soulignant que le PAM est une organisation de réponse aux situations d'urgence qui n'est pas équipée pour s'engager seule dans la lutte contre la faim chronique. L'approche pratique est la coordination des organisations humanitaires et de

développement; un système de coordination de haut niveau impliquant le CSA est nécessaire.

101. Plusieurs membres du Conseil ont soutenu que le modèle de financement vertical prôné par le Professeur Sachs n'était pas la réponse optimale à l'insécurité alimentaire, celle-ci étant une question extrêmement complexe impliquant des considérations légales, sociales, commerciales et institutionnelles ainsi que des intrants agricoles. Avec le chevauchement des mandats des organisations, le financement tend à s'éparpiller, avec pour résultat un manque de confiance des donateurs et une augmentation des restrictions sur l'emploi des fonds alors qu'il faudrait une certaine souplesse; le fait d'élargir ou de modifier les mandats pourrait exacerber cette situation.
102. Les membres du Conseil ont convenu avec le Professeur Sachs que les problèmes allaient de pair avec la rareté des ressources et la concurrence qu'elles suscitent. Plusieurs membres ont observé que l'aide au développement avait décliné depuis les années 60, avec pour conséquence une réduction de l'investissement dans le développement agricole. Ils ont reconnu que dans l'immédiat, il importait de s'atteler à des problèmes précis plutôt que de discuter de sujets abstraits, et la proposition d'une approche globale internationale regroupant stratégies, outils et ressources pourrait constituer une avancée efficace. Toutefois, les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de la prise en main et de la gestion par les pays des processus de développement, attirant l'attention sur le fait que ce sont les crises qui attirent les financements alors que les problèmes chroniques tendent à demeurer "invisibles". Plusieurs membres du Conseil ont souligné que les engagements pris lors du G8 et d'autres réunions étaient bel et bien en train d'être honorés, et qu'un financement était rendu disponible pour soutenir le développement de l'agriculture. La discussion sur les mérites des fonds fiduciaires multidonateurs s'est centrée sur la tendance de quelques donateurs de poids à prendre le contrôle, mais il a été reconnu que de tels mécanismes permettent de rapidement faire parvenir les ressources à ceux qui en ont besoin.
103. Dans sa réponse, le Professeur Sachs a énergiquement répété qu'il était nécessaire de trouver un angle d'attaque pour agir et résoudre les problèmes imprévus sur la durée; une simple intervention bien ciblée pourrait grandement changer les choses et faciliter la résolution d'autres problèmes. Sur la question des fonds mondiaux, le Professeur Sachs a souligné qu'ils permettaient aux pays un accès aux fonds d'investissement à court terme sur une base contractuelle en évitant d'avoir à passer par les longs processus de coordination des donateurs, renforçant ainsi l'appropriation nationale des interventions et permettant d'opérer un suivi de l'utilisation des contributions en espèces ou en nature. Les procédures opérationnelles du PAM peuvent permettre à des interventions de transformer la vie de millions de personnes.
104. Le Professeur Sachs a attiré l'attention sur les besoins urgents de semences de riz à haut rendement et d'engrais en Haïti pour les semis qui auront lieu dans six semaines: l'action doit être immédiate et faire appel à tous les réseaux disponibles; dans le cas d'Haïti, la démarche habituelle serait vouée à l'échec. Le Professeur Sachs a adjuré les donateurs de faire des dons en espèces à un fonds d'affectation spéciale de donation pouvant être employé par le Gouvernement d'Haïti et par les agences humanitaires.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CCI	Corps commun d'inspection
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
FITTEST	Équipe d'intervention rapide dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MERET	Gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OE	Bureau de l'évaluation
ONG	organisation non gouvernementale
P4P	Achats au service du progrès
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSNP	Programme de protection sociale fondé sur des activités productives
RDC	République démocratique du Congo
S&E	suivi et évaluation
SISA	systèmes d'information sur la sécurité alimentaire
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
SRAC	Comité chargé de l'allocation stratégique des ressources
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
VCA	Vivres pour la création d'emplois
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres pour la formation
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

ANNEXE I**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

8 février 2010

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S.E. M. Don Sabas Pretelt de la Vega (Colombie, Liste C) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil, Liste C) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu S.E. Mme Agnes van Ardenne (Pays-Bas, Liste D) aux fonctions de Vice-Présidente. Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique, Liste D) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo, Liste A); S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran, Liste B); et M. Jiří Muchka (République tchèque, Liste E). Ont été élus suppléants S.E. M. Mohamed Ashraf Gamal Eldin Rashed (Égypte, Liste A); S.E. M. LI Zhengdong (Chine, Liste B); et M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E) Rapporteur de la première session ordinaire de 2010.

8 février 2010

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2010/EB.1/1

Questions stratégiques actuelles et futures

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

8 février 2010

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2010/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009**

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" (WFP/EB.1/2010/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2009 ainsi que de la présente décision.

8 février 2010

2010/EB.1/3 **Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Mobilisation de ressources dans un environnement en mutation" (WFP/EB.1/2010/5-B/Rev.1).

10 février 2010

2010/EB.1/4 **Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire" (WFP/EB.1/2010/5-C). Il a prié le Secrétariat de présenter chaque année un rapport sur l'assistance humanitaire et les défis rencontrés.

8 février 2010

2010/EB.1/5 **Mise en œuvre du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Mise en œuvre du Cadre de résultats stratégiques du PAM (2008-2013): Premier bilan et perspectives"(WFP/EB.1/2010/5-D).

9 février 2010

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2010/EB.1/6 **Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009**

Le Conseil, après avoir examiné la demande d'augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009, pour un montant de 114 800 livres sterling (WFP/EB.1/2010/6-B/1), et à la lumière de l'étude faite par les membres du Bureau en collaboration avec les représentants du Commissaire aux comptes concernant le supplément d'heures de travail effectué par ce dernier, a approuvé une augmentation de 104 000 livres sterling portant le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes à 502 000 livres sterling pour l'exercice biennal 2008-2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

10 février 2010

2010/EB.1/7 Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités

Le Conseil, ayant examiné le document intitulé "Mise à jour de l'examen du cadre de financement: catégories d'activités" (WFP/EB.1/2010/6-C/1), s'est félicité du travail accompli par le groupe de travail accéléré et a pris note de l'approche que celui-ci propose pour l'examen des questions relatives aux catégories d'activités. Il attend avec intérêt la poursuite du processus de consultations et a demandé qu'un projet final de cadre de financement lui soit soumis pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2010.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

9 février 2010

2010/EB.1/8 Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda" (WFP/EB.1/2010/6-D/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/6-D/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

9 février 2010

2010/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière

Le Conseil a pris note du "Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière" (WFP/EB.1/2010/6-E/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/6-E/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

9 février 2010

2010/EB.1/10 Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011

Le Conseil a pris note de la "Mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011" (WFP/EB.1/2010/6-F/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2010/6(A,B,D,E,F,G)/3).

9 février 2010

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2010/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire (SISA)" (WFP/EB.1/2010/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-B/Add.1 et a invité les deux institutions à continuer de mettre en œuvre les recommandations, compte tenu des observations formulées par le Conseil lors de son examen.

Le Conseil a invité également le PAM à collaborer avec la FAO et d'autres parties prenantes au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale afin de réfléchir à la façon de poursuivre la collaboration dans l'optique du renforcement effectif et continu des moyens institutionnels au service des SISA, conformément aux propositions figurant dans la deuxième recommandation du rapport.

10 février 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2010/EB.1/12 Programmes de pays—Guatemala 200031 (2010–2014)

Le Conseil a approuvé sans objection le Programme de pays pour le Guatemala 200031 (2010-2014) (WFP/EB.1/2010/8), lequel requiert 21 160 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 16,9 millions de dollars.

10 février 2010

2010/EB.1/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 "Récupération et prévention de la dénutrition en faveur des groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2010/7-D) et de la réponse de la direction (WFP/EB.1/2010/7-D/Add.1), et a invité le PAM à donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 février 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2010/EB.1/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270" (WFP/EB.1/2010/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 février 2010

2010/EB.1/15 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Afghanistan 200063

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200063, "Secours et assistance alimentaires pour combattre l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2010/9/1).

10 février 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**2010/EB.1/16 IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation — Iraq 200035**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Iraq 200035, "Appui aux groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2010/9/2).

10 février 2010

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**2010/EB.1/17 Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011)" (WFP/EB.1/2010/7-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2010/7-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 février 2010

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2010/EB.1/18 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2010/13).

11 février 2010

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2010/EB.1/19 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2009/15.

11 février 2010

QUESTIONS DIVERSES**2010/EB.1/20 Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM**

Le Conseil a pris note de la présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

11 février 2010

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière de divulgation de l'information (pour approbation)—*retiré*
 - b) Mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (pour examen)
 - c) Rôle du PAM dans le système d'assistance humanitaire (pour examen)
 - d) Mise en oeuvre du cadre de résultats stratégiques du PAM (2008–2013): Premier bilan et perspectives (pour information)
 - e) Réflexion sur l'amélioration de la nutrition (pour information)—*retiré*
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM (pour information)
 - b) Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour approbation)
 - c) Examen du cadre de financement du PAM (pour examen)
 - d) Rapport du Commissaire aux comptes sur la planification stratégique et l'établissement des rapports dans un bureau de pays du PAM – Ouganda, et réponse de la direction (pour examen)
 - e) Rapport du Commissaire aux comptes sur les bénéfices de l'application des normes IPSAS en termes de renforcement de la gestion financière et réponse de la direction (pour examen)
 - f) Rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011 (pour information)
 - g) Dernier rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
7. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Afghanistan 104270 et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique conjointe des systèmes d'information FAO/PAM sur la sécurité alimentaire et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Éthiopie 104300 (2007–2011) et réponse de la direction

- d) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Guatemala 104570 et réponse de la direction

Questions opérationnelles

8. **Programmes de pays (pour approbation)**
 - Guatemala 200031 (2010–2014)
9. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)**

Interventions prolongées de secours et de redressement

 - Afghanistan 200063
 - Iraq 200035
10. **Projets approuvés par le Conseil d'administration par correspondance (pour information)**

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par correspondance par le Conseil entre la deuxième session ordinaire de 2009 et la première session ordinaire de 2010

 - Éthiopie 106650
11. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1^{er} juillet–31 décembre 2009) (pour information)**
 - Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO
12. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (pour information)
13. **Questions d'administration et de gestion**
 - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)
14. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration**
15. **Questions diverses**
 - Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (pour information)
16. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**